

B
u
l
l
e
t
i
n
M
u
n
i
c
i
p
a
l
2
0
2
4



Chers amis,

L'année 2024 a été une année très riche en événements en tout genre et plus particulièrement au plan national avec l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, qui ont été grandioses et dont la France peut se féliciter d'avoir des personnes de très grands talents pour l'organisation de tels événements, sans compter sur la performance de nos sportifs pour leurs médailles. Un autre événement très marquant également est la reconstruction de Notre-Dame de Paris, en un temps record. C'est un véritable chef-d'œuvre qui a été réalisé, et qui a mis en avant tout le savoir-faire de nos artisans dans tous les métiers : pierre, bois, vitrail, etc... en y associant, bien sûr des techniques modernes comme la sécurité incendie.

Mais tous ces événements, si glorieux ont été assombris par la crise politique, que vit notre pays qui sans majorité au parlement, voit défiler les gouvernements et affaiblit notre pays en le mettant dans l'impasse des réformes, indispensables au redressement des comptes publics, le domaine de la santé, de la sécurité de la défense, etc.

Bon nombre d'événements climatiques de plus en plus intense, ont frappé notre pays par des inondations, des vents violents, le cyclone qui a dévasté Mayotte. Notre commune n'a pas été épargnée même sans commune mesure avec d'autres catastrophes. L'orage de grêle du 11 juillet 2024 a fait de très gros dégâts chez la plus grande partie des habitants ainsi que les bâtiments communaux. Le plus impacté est la salle des fêtes qui est toujours fermée. Et hélas encore pour quelques mois encore.

Je tiens à remercier les associations qui maintiennent la plupart de leurs activités malgré les difficultés à les organiser sans la salle des fêtes ainsi que vous toutes, et tous qui pour des événements familiaux, cette salle des fêtes était très pratique.

Je vous remercie de votre compréhension et le conseil municipal met tout en œuvre pour accélérer les travaux de réparation.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2025

*Le Maire,
Bernard JONQUIERES*

DEMOGRAPHIE

L'état civil de l'an 1924

► Naissances

- > CALMETTES Léa Maria Philomène née le 21 Mars à 19h à Bor
- > METGE Hubert Lucien Julien né le 25 Mars à 23h à La Chapelette
- > COMBRES Denise Germaine Elia née le 31 Mai à 01h à Gabriac
- > VIGUIE André Clément né le 21 Juillet à 10h à Brayes
- > FAUGIERES Georges Pierre Jean né le 27 Juillet à 14h au Clauzet
- > BOUDET Marcelle Renée née le 14 Août à 12h à Lasparras
- > SOUYRI Maurice Marcel Adrien né le 21 Août à 23h à Courviac
- > DELVERDIER Alfred Marcel né le 18 septembre à 03h à la Goudonnie
- > BRASSAT Roger Romain né le 06 Octobre à 07h à Brayes
- > DARLES Louise née le 06 Décembre à 12h à la Boissonnade

► Mariages

- > DELBOSC Adrien, 67 ans, cultivateur, domicilié à Asprières et GALTIE Célestine Léontine, 49 ans, sans profession à la Laspergue, le 15 Février
- > LAPLAINE Paul Jules, 21 ans, cultivateur domicilié à Asprières et FAUGIERES Marthe Zélia, 23 ans, sans profession, domiciliée au Clauzet, le 30 Mai
- > BRAS André Albert Maurice 23 ans, employé d'autobus, domicilié à Paris, et MOLIERES Marie Gabrielle Noémie, 23 ans, sans profession, domiciliée à Brayes, le 30 Août.

► Décès

- > SALES Augustin décédé le 09 Janvier à l'âge de 75 ans
- > MOULY Achille Ernest Pierre décédé le 06 Février à l'âge de 32 ans
- > LAPOURCEILLE Jean décédé le 23 Février à l'âge de 79 ans
- > VIGUIE Marie Mélanie décédée le 02 Mars à l'âge de 93 ans
- > ALARY Marie décédée le 24 Mars à l'âge de 79 ans
- > TEYSSEDRE Marie Virginie décédés le 22 Avril à l'âge de 51 ans
- > BRAS Roger Louis décédé le 24 Avril à l'âge de 10 mois
- > DARLES Emma Henriette décédée le 22 Juin à l'âge de 1 an
- > BRASSAT Rose Clémentine Louisa décédée le 19 Octobre à l'âge de 46 ans
- > DARLES Louise décédée le 14 décembre à l'âge de 8 jours

Démographie 2024

► Naissances

Les naissances de vos petits-enfants et arrière-petits-enfants, résidants hors commune, merci de nous communiquer l'information.

► Décès ou inhumations :

- > GAYRALD Lionel Bernard décédé le 12 Février
- > LANGUEMIER Marie-Noëlle décédée le 11 Mars
- > BESSETTES Claudine Marie-Louise Augusta décédée le 15 avril
- > FONTALBAT Yvette Marie décédée le 14 Mai

Nous souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation aux personnes arrivées durant l'année 2023 sur notre commune :

- > Monsieur REGNIER, Route de Figeac
- > Madame CRACCO et ses enfants, Chemin de Bor
- > Madame RAPOLD Jocelyne, rue de la Mairie

BUDGET COMMUNAL 2024

<i>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</i>		<i>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</i>	
Charges à caractère général	69 400	Remboursement d'emprunts	25 000.00
Charges de personnel	129 203.40	Autre immobilisation financières	20 000.00
Charges financières	4 000.00	Solde d'exécution d'inv. reporté	0.00
Virement à la section investissement	70 754.49	Immobilisations incorporelles	0,00
Opérations d'ordre entre section	529,55	Immobilisations corporelles	220 097.4
Autres charges de gestion courantes	53 590.56	Immobilisations en cours	0,00
Charges spécifiques	500	Subventions d'équipement versées	0,00
Dépenses	328 012.00	Dépenses	265 097.40
<i>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</i>		<i>RECETTES D'INVESTISSEMENT</i>	
Fiscalité locale	106 247.00	Virement de la section fonctionnement	70 754.49
Atténuation de charges	1 000,00	Excédent de fonctionnement capitalisé	136 031.5
Produit de services	9 20.000	Opération d'ordre entre section	529.55
Impôts et taxes	26 846.00	FCTVA	3 000
Dotations et participations	175 714.00	Subventions d'investissement	51 975
Autres produits de gestion courante	9 000.00	Produit de cession d'immobilisations	0.00
Produits Financiers	5.00	Emprunts et dettes assimilées	0.00
		Résultat reporté	3 336.41
Recettes	328 012.00	Recettes	265 097.40

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

<i>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</i>		<i>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</i>	
Charges à caractère général	53 803.00	Remboursement d'emprunts	25 994.94
Charges de personnel	119 500	Immobilisations corporelles	155 550.00
Virement à la sect investissement	82 248.54	Immobilisations financière	20 000.00
Charges financières	4 000.00	Subventions d'équipement versées	0,00
Autres charges de gestion courantes	51 330.00	Solde exécution négatif reporté	94 292.54
Charges spécifiques	3 506.00		
Opération d'ordre entre section	529.55		
Dépenses	314 917.09	Dépenses	295 837.48
<i>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</i>		<i>RECETTES D'INVESTISSEMENT</i>	
Dotations et participations	118 730.00	Opération ordre transf. Entre section	94 822.09
Fiscalité locale	100 649.00	Dotation fonds divers	24 415.84
Atténuation de charges	1 000.00	Solde d'exécution d'inv. reporté	0,00
Impôts et taxes	9 489.00	Subventions d'investissement	74 351.01
Autre produit de gestion courante	9 000.00	Autre subvention investissement non transférable	0,00
Produit de services	6 200.00	Emprunts reçus	20 000.00
Produit Financier	10.00	Virement de la sect fonctionnement	82 248.54
Produit exceptionnel	0.00		
Recettes	245 078.00	Recettes	295 837.48

Les Réunions du Conseil Municipal

Rénovation Eclairage Public

L'éclairage public a été refait en totalité, équipé d'ampoules à LED moins consommatrices d'énergie. Cette rénovation a pu bénéficier d'importantes subventions de la part de l'État, via un fond spécifique appelé « Font Vert », et du SIEDA

Adressage

Les plaques de rue et de voies ont été installées. Ce dossier est aujourd'hui terminé. Toutefois si vous rencontrez des difficultés pour faire changer vos nouvelles adresses merci de nous en faire part ou bien de contacter la maison France Service.

Aménagements sportifs

Le stade de foot est depuis quelques années fréquemment utilisé, aussi quelques aménagements sont en cours où vont être réalisés par le personnel intercommunal, tel que la rénovation des vestiaires et des abords du stade, installation de nouveaux poteaux de foot.

Sur l'emplacement de l'ancien terrain de tennis va être aménagé, un terrain d'entraînement pour le club de quilles de huit. Le site a été nettoyé par les bénévoles du club, des matériaux sont offerts par des entreprises sponsors et la commune va faire ériger un muret en fond de terrain.

R.I.F.S.E.E.P

C'est le régime indemnitaire, tenant compte des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. C'est un régime unique qui fait bénéficier le personnel de primes à la place de toutes les autres primes qui existaient. Il se compose de deux types de primes, la première est versée de manière mensuelle et la seconde est versée annuellement. Le montant est établi par la collectivité en fonction du grade de l'agent et de son poste.

Restauration Rapide

Le conseil municipal a autorisé Monsieur Olivi Antoine à installer son camion pizza devant la salle des fêtes. Il est présent tous les lundis soir.

Site Internet

Nous renouvelons l'information inscrite dans le dernier bulletin municipal : les entreprises souhaitant être mentionnées doivent nous indiquer rapidement leur nom et leurs coordonnées, soit par courrier, soit par mail (mairielesalbres-aveyron@neuf.fr). Cette parution est gratuite.

Opération cœur de village

Parmi les six bureaux d'études qui ont répondu à l'appel d'offres, c'est la société Sud Infra Environnement qui a été choisie. Le bureau d'études s'est déjà mis au travail avec des rencontres sur site. Il va d'abord réaliser un diagnostic de l'état des réseaux et va définir un certain nombre de pistes de travail afin de hiérarchiser les interventions.

Les actions seront programmées sur un périmètre qui va des lotissements jusqu'au bourg. Elles porteront sur l'aménagement des espaces publics et favoriseront les liaisons douces (liaison piétonne). Une projection d'aménagement du site de l'ancien couvent, des places et de la petite rue est aussi étudiée.

Les écoulements des eaux et refaire les réseaux d'assainissement les plus anciens est également prévu.

Pour se faire une réunion s'est tenu en Mairie des Albres avec le bureau des études, le conseil général, le conseil régional et le P.E.T.R. Centre Ouest Aveyron. Cette dernière structure a pour mission de cibler les différentes actions en fonction des financements octroyés par les différents partenaires et d'orienter les investissements en fonction des contraintes environnementales, qui prennent en compte les effets du réchauffement climatique, notamment en désimperméabilisant les sols quand c'est possible, éviter de canaliser les eaux de ruissellement, privilégier les plantations et espaces verts, etc.

Intempéries du 11 juillet

Nous n'en finissons pas de panser les plaies de ce violent orage ou la plupart des familles de la commune ont été durement touchées.

En ce qui concerne les bâtiments communaux les toitures de l'école, de la mairie et des vestiaires du stade ont été réparées. Suite aux infiltrations d'eau à l'école, certaines plaques du faux-plafond ont été endommagées et vont être remplacées prochainement.

Pour l'église les dégâts sont moins importants. Il n'y a pas eu d'infiltration d'eau et la toiture sera revue au printemps. Un vitrail a été cassé et sera remplacé prochainement.

La toiture du foyer des jeunes sera remplacée par du bac acier dès que nous aurons la validation de l'assurance.

Quant à la salle des fêtes qui a subi de très gros dégâts, les travaux de réfection vont porter sur la toiture, l'isolation, le faux-plafond, les peintures intérieures et une grande partie de l'installation électrique y compris chauffage et sono, ainsi qu'une partie des crépis extérieurs.

Comme la plupart des sinistrés, nous avons eu du mal à avoir tous les devis nécessaires pour discuter avec l'assurance. Aujourd'hui, nous sommes sur le point de trouver un accord d'indemnisation. Nous avons fait appel à un cabinet d'architectes SENS K qui réalise un dossier d'appel d'offres. En effet, le montant des travaux dépasse largement les 100 000 € et la loi nous oblige à passer par la procédure d'appel d'offres. Actuellement nous ne pouvons pas nous prononcer sur une date de fin de travaux.

Toitures photovoltaïques

Nous avons déposé un dossier auprès d'Enedis pour le rachat d'électricité pour les toitures du foyer des jeunes et de la salle des fêtes. Ces dernières seront refaites en bac acier avec installation de panneaux photovoltaïques. Deux options s'offraient à nous, d'une part louer la toiture à un investisseur ou d'autre part réaliser l'investissement nous-même. Après simulation de l'impact des retombées financières c'est la dernière option qui a été retenue.

Visite de Monsieur le sous-préfet

Le 22 novembre dernier Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-de-Rouergue s'est rendu sur notre commune pour énoncer les projets en vue, mais aussi pour faire le point sur les dégâts subis par l'orage de grêle. Il nous a conforté à l'idée que les services de l'État veilleront à ce que le reste à charge pour la commune, entre le remboursement des assurances et les travaux, puisse être compensé en partie par divers soutiens de la part de l'État. Il a bien noté que le projet de cœur village était bien avancé et qu'il l'accompagnerait par tous les moyens mis à disposition. La visite s'est terminée par un apéritif.



Mot des associations

FNACCA

Comme tous les ans nous avons honoré la mémoire des victimes de tous les conflits en nous rendant devant le Monument aux Morts pour une cérémonie de souvenirs.

19 Mars 1962 : Fin de la Guerre d'Algérie.

8 Mai : Victoire de 1945

11 Novembre : Armistice 1918.

Toutes ces cérémonies s'organisent avec la municipalité, la présence des anciens combattants, des enfants de l'école et de la population.

Toutes ces rencontres se terminent par le verre de l'amitié.

Les responsables

CLUB NOUVELLE JEUNESSE

Le club des aînés continue à proposer et diversifier ses activités dans le respect des attentes de ses adhérents.

Le club « nouvelle jeunesse » autrefois club du 3ième âge crée en 1979 vient de fêter ses 45 ans comporte plus de 40 membres. Grâce à l'adhésion de personnes ne résidant pas sur la commune le club reste vivant.

Tous les lundis une quinzaine d'assidus participent aux séances d'activités physiques adaptées aux plus de 60 ans.

Les mardis après-midi les séances récréatives consacrées à la belote ou aux jeux de société se poursuivent par les goûters à thème (galette, crêpes, fraises etc..) tout en fêtant les anniversaires des adhérents.

Fin mars une quinzaine d'adhérents se sont retrouvés pour le voyage de l'amitié de printemps à la Colle-sur-Mer (Nice). Nous avons pu visiter la vieille ville de Nice et déambuler sur la promenade des anglais. Le séjour s'est poursuivi par la visite des renommés villages de Gourdon-St-Paul-de-Vence pour terminer à la parfumerie Fragonard à Grasse où les achats furent nombreux.

Début juillet journée à Lisle-sur-Tarn avec visite du Musée de la chocolaterie (dégustation) suivi de la visite du remarquable jardin des Martels avec ses 35000 m² de plantes et fleurs du monde entier.

Début septembre une mini-croisière nous a emmenés de Marseille en Sardaigne et Ajaccio. Toutes les soirées se terminent en spectacles cabaret ou soirées dansantes.

La commémoration de l'armistice du 11 novembre a permis à une quarantaine de convives de perpétuer le repas de l'amitié chez « L'Olivier » qui nous avait concocté un excellent menu.

Pour 2025 toutes les activités sont reconduites, nous espérons accueillir de nouveaux adhérents lors de l'assemblée générale du 4 mars chez « L'Olivier » afin de transmettre nos valeurs d'amitié, d'échange, de fraternité et de convivialité dans le respect de chacun.

COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes des Albres tient à remercier chaleureusement l'ensemble des habitants et des entreprises de la commune, L'Olivier ainsi que la municipalité pour leurs soutiens et leurs participations à nos événements, tout au long de l'année.

Nous avons hâte de vous retrouver en 2025 !

RANDO'ZALBRES

L'association Rando'zalbres est affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et possède l'agrément jeunesse et sports.

Elle a une cinquantaine d'adhérents et organise une randonnée chaque jeudi, hors vacances scolaires

Pour la treizième saison de l'association, 35 sorties ont été programmées par la commission « sentiers », qui s'est réunie trois fois.

Cette saison, nous avons dû annuler environ une sortie sur quatre pour cause de météo : 9 randonnées dont une prévue à la journée le 30 mai, à St Antonin

Nous avons eu une seule sortie à la journée, le 4 juillet, aux Albres. C'était la dernière de la saison, avec repas en commun à la cabane des chasseurs.

Le nombre de participants a varié entre 10 et 33, pour une distance parcourue comprise entre 7 et 10 kms

Le 14 octobre 2023 a eu lieu l'assemblée générale, dans la petite salle des fêtes, suivie d'un repas au restaurant « L'Olivier ».

Et enfin, le 11 janvier, nous avons partagé la traditionnelle galette.

Pour tout renseignement consulter notre site : www.randozalbres.jimdo.fr

APE

Pour cette nouvelle année scolaire 2024/2025, notre école accueille 22 élèves.

Les enfants sont encadrés par Madame Isabelle VERNHES, Directrice et enseignante et Madame Carole RAYGADE.

Le bureau de l'association des parents d'élèves se compose comme suit :

Présidente : Sandrine ROQUEFEUIL

Trésorière : Eloïse LAUDE

Vice-trésorière : Elodie COGNET

Secrétaire : Gaëlle LACOMBE

L'association essaye d'organiser plusieurs manifestations tout au long de l'année :

- La vente de bulbes et de plantes a déjà eu lieu à l'occasion de la Toussaint
- Le quinzaine du vendredi 28 Février 2025
- Et la kermesse du dimanche 22 juin 2025

Nous vous souhaitons à tous de passer d'agréables moments parmi nous sur la commune des Albres.

A très bientôt



Ô Couleur des Albres

Tous les membres de l'atelier « O COULEURS des ALBRES », vous souhaitent « Une Bonne et Heureuse Année 2025 ». Qu'elle vous apporte à tous et toutes : joies, douceurs, santé et bonheur.

Quoi de neuf concernant notre atelier en 2024 ?

Nous avons repris les cours début septembre, toujours dans la salle de la mairie, mise gracieusement, à notre disposition. Nous sommes 8 passionnés de peinture de tous niveaux et de toutes techniques, tous styles (acrylique, huile, aquarelle) à nous retrouver tous les jeudi après-midi de 14 h à 17 h, afin d'effectuer un travail sérieux, empli de convivialité, de partage et surtout de bonne humeur.

Cette année, nous n'avons pu exposer au mois de décembre (comme tous les ans), suite aux intempéries du mois de juillet. Nous espérons que courant 2025, tout rentrera dans l'ordre, et que nous pourrons envisager une nouvelle exposition, avec de nouveaux tableaux et de nouveaux styles. (Vous serez tenus informés par nos affiches et articles de presse)

Nous avons toutefois, été présent sur le marché de Noël, à Aubin début décembre (journée qui nous a permis de nous retrouver tous ensemble hors atelier et de passer un très agréable moment d'échanges avec curieux, visiteurs et autres exposants)

Certains d'entre-nous ont exposé à la cave du « Domaine LAURENS à Clairveaux ; (exposition qui a connu un vif succès)

Nous souhaitons tous et toutes vous retrouver très bientôt autour de nos tableaux.

TRES BONNE ANNEE A TOUS ET TOUTES



Association locale du Pays de Capdenac

L'association locale ADMR est une association de **bénévoles** . Ils sont la clé de voûte du modèle ADMR qui fait référence dans l'économie sociale et solidaire.

Son objectif :

Aider à domicile pour permettre à toute famille ou personne de bien vivre chez elle, en répondant à leurs attentes, en développant un climat convivial et en intensifiant les courants de solidarité dans les communes qu'elle dessert.

Elle fait partie du réseau départemental ADMR de l'Aveyron et, est au service de tous les résidents des communes du Pays de Capdenac, dont **Les Albres** .

L'association locale dispose d'une équipe de 42 intervenantes à domicile (24,5 E.T.P.) et 2 secrétaires. En 2024, elle a réalisé un volume de 37 345 heures d'interventions auprès de 279 personnes ou foyers.

Aux Albres , l'association est intervenue chez **19 bénéficiaires** en faisant **250 à 260 heures** chaque mois (soit l'équivalent de 1,7 ETP). **Deux bénévoles habitent dans la commune** .

L'association contribue au **maintien à domicile** des aînés et de toute personne ayant besoin d'aide.

Les personnes maintenues à domicile font leurs **courses** dans les **commerces locaux** . L'association crée des **emplois de proximité** , et favorise la création de lien social en participant à l'animation de la vie locale.

Au sein de la Vie associative différentes activités sont proposées aux bénéficiaires tout au long de l'année, citons entre autres :

- **l'activité physique adaptée** à domicile ou par petits groupes. En 2024 6 groupes de 3 à 6 personnes ont pu bénéficier de 15 séances de 1 heure de gym douce.
- **L'art à domicile** : un artiste (danse, contes, chants, etc.) accompagné de l'Auxiliaire de Vie Sociale et éventuellement d'un bénévole se déplace au domicile du bénéficiaire pour un long moment d'échanges, de partage et de rires. En 2024, 3 séquences dont une collective ont été programmées.
- **Les ateliers numériques** : 2 groupes de 5 à 8 personnes sont programmés pour participer à 8 séances d'initiation ou de mise à niveau informatique.
- **Un goûter** pour les bénéficiaires, lors d'un après-midi animé et distrayant.

Au seuil de cette nouvelle année, les bénévoles et les personnels de l'association ont à cœur de présenter à tous les bénéficiaires, leurs familles et à l'ensemble des habitants, leurs meilleurs vœux pour une **Bonne et heureuse année 2025** .

Très bonne santé à tous.

Vous pouvez contacter l'association : à

ADMR Pays de Capdenac

14 rue de la République

12 700 Capdenac-Gare

Tel : 05 65 80 81 16

Mel : capdenac@fede12.admr.org

PRESENTATION DE L'ASSAD (anciennement CIAS)

L'ASSAD est une association, créée en 1946, et gérée par une Assemblée Générale qui délègue ses pouvoirs à un Conseil d'Administration élu parmi ses membres délibérants. La gestion journalière des opérations est confiée à une Directrice Générale.

L'ASSAD intervient sur différents secteurs : Espalion – Rodez – Decazeville/Viviez et emploie à ce jour 255 salariés. Le projet de l'ASSAD est d'assurer dans le cadre d'une activité associative sans but lucratif, l'aide au maintien à domicile des personnes confrontées à des difficultés sociales ou médico-sociales et propose l'ensemble de ses services à toute la population sans distinction. L'ASSAD œuvre et favorise le maintien à domicile de toute personne qui désire continuer à vivre chez elle, quel que soit son état de santé, son handicap ou sa perte d'autonomie dans le respect et la préservation de l'histoire et de l'intimité de la personne accueillie par l'Association. Elle l'accompagne dans la relation d'aide, lui donnant assistance, soutien et stimule son autonomie.

Elle s'engage à répondre aux demandes :

- dans les plus brefs délais
- pour l'ensemble des personnes vulnérables
- dans le respect de la déontologie du secteur, et en particulier :
 - en lui manifestant une attitude générale de respect,
 - en lui assurant un accompagnement adapté et individualisé répondant à ses attentes

L'association affirme ses convictions et s'inscrit dans la tolérance, le respect, l'écoute, la solidarité et l'honnêteté. La déontologie de l'association affirme que la personne aidée est une personne, quels que soient sa situation, son état de santé physique ou psychique, son niveau d'intégration sociale, ses attentes. Sur le secteur du Bassin de Decazeville, l'ASSAD propose plusieurs services :

➤ Un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Prestataire (SAAD)

Ce service s'adresse d'une part aux personnes âgées ou en situation de handicap, bénéficiant ou pas d'une aide financière pour une aide à domicile. D'autre part, il s'adresse également à tous les actifs souhaitant bénéficier d'une aide dans les actes de la vie quotidienne. L'aide à domicile, salariée de l'ASSAD, intervient en soutien et accompagnement des personnes pour les actes ordinaires et essentiels de la vie quotidienne ainsi que pour les activités de vie sociale et relationnelle. En ce sens, l'intervenante n'est ni une femme de ménage, ni une garde à domicile, ni une aide-soignante.

- *Garde d'enfants à domicile* : ce service est sollicité par les familles du bassin de Decazeville pour assurer différentes missions adaptées à leurs besoins pour assurer la garde, régulière ou ponctuelle, des enfants dans les situations suivantes :

- ✓ en dehors des horaires d'accueil des enfants (mercredi, samedi, après la classe ou à la sortie de la crèche)
- ✓ baby sitting en soirée
- ✓ enfant malade, obligation professionnelle ou personnelle
- ✓ parents avec des horaires professionnels décalés
- ✓ accompagnement à des activités extrascolaires (bibliothèque, cinéma, activités sportives ...)
- ✓ aide aux devoirs

- *Accompagnement personnalisé à la demande* : l'objet de ce service est de permettre à des personnes âgées, en situation de handicap ou à mobilité réduite de se déplacer pour :

- ✓ se rendre à un rendez-vous médical ou autres
- ✓ effectuer des démarches administratives
- ✓ participer à des activités de loisirs
- ✓ se rendre dans des clubs ou associations

Ce service contribue beaucoup à faciliter les déplacements des personnes en difficulté pour se déplacer et à maintenir voire, développer le lien social.

➤ Un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Le SSIAD assure, sur prescription médicale, aux personnes malades et/ou dépendantes, les soins infirmiers et d'hygiène générale à domicile. Il permet d'éviter ou retarder une hospitalisation et favorise le retour ou le maintien à domicile des personnes concernées. Il concourt également à l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne, à l'exception de ceux relevant d'une aide à domicile. Les soins sont apportés par des aides-soignantes sous l'autorité d'une infirmière coordinatrice. Ils peuvent être complétés par des actes plus techniques d'infirmier(e)s diplômés d'Etat. Les aides-soignantes n'interviennent que dans les limites de leurs compétences qui sont précisées dans un document spécifique accompagnant le document individualisé de prise en charge de soins infirmiers (DIPEC). Le forfait soins est intégralement pris en charge par les caisses. Il ne comprend pas l'équipement ou le matériel éventuellement nécessaire aux soins.

➤ Un service de Technicienne d'Intervention Sociale et familiale

Les missions de ce service sont les suivantes :

- ✓ soutenir la fonction parentale et l'éducation des enfants
- ✓ conseiller les parents sur l'organisation du quotidien (alimentation, organisation du logement, hygiène, rythme et éveil de l'enfant) et orienter vers les partenaires existants sur le territoire (RAM, PMI, crèche, Centre Social...)
- ✓ organiser des actions collectives en partenariat avec le Centre Social : activités, sorties vers l'extérieur sont proposées aux familles, accompagnées par le service TISF. Les interventions des TISF se réalisent au domicile de familles fragilisées à un moment de leur vie : grossesse à risque, naissance multiple, un des parents ou enfant malade, famille monoparentale, famille nombreuse, incarcération d'un des parents... ; de familles ayant des carences éducatives, difficultés sociales...

➤ Un Service de Bricolage et Jardinage

Ce service permet à toute personne le souhaitant de bénéficier d'un professionnel qualifié pour réaliser certains petits travaux de bricolage, jardinage, et de bénéficier au plus vite, des services.

➤ Un Service de Dépannage Informatique

Ce service vient en complément des autres services et propose : de l'assistance, du conseil, de la formation, du dépannage informatique. Les bureaux de l'ASSAD sont ouverts du Lundi au Vendredi :

☎ 08h00 à 12h00 : 2, Rue Emma Calvé à Decazeville – 05.65.63.57.11

☎ 14h00 à 17h00 : 23, Avenue Jean Jaurès à Viviez – 05.65.43.36.15

MOULIN DE LA CULTURE à MONTBAZENS

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00,
jusqu'à 18 h 30 le vendredi et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

LE MOULIN DE LA CULTURE, ancienne minoterie requalifiée, situé au 11 quartier du Vieux Bourg à Montbazens, abrite :

- l'office de tourisme ;
- la médiathèque tête de réseau du Plateau ;
- le musée d'art chinois et de faïences anciennes ;
- une salle d'exposition temporaire ;
- et la salle du moulin.

Adeline MARTY, adjointe du patrimoine et

Olivier GUINOT, coordinateur du réseau des médiathèques vous y accueillent.

Ils peuvent compter sur les **bénévoles du réseau de médiathèques et de l'office du tourisme** pour enrichir le service apporté à la population en terme de permanences, d'animations et de promotion !



Le wifi public est à votre disposition gratuitement à la médiathèque et office de tourisme



L'office de tourisme, s'adresse aux touristes et aux locaux. Il assure la promotion touristique du territoire et valorise sa dynamique. Mensuellement, un agenda est édité regroupant les visites et animations locales, il est envoyé aux mairies, aux professionnels du territoire, aux offices de tourisme des alentours et en libre service au moulin. Nous rappelons aux associations l'intérêt d'indiquer leurs animations en amont afin d'enrichir cet agenda. La modernité du logo et du guide 2024, apporte une nouvelle dynamique à notre territoire.

Une nouvelle édition du topo-guide commun au plateau de Montbazens et au pays Rignacois, regroupant 21 chemins de randonnée, au départ de chaque commune, sera dévoilé en 2025 ! Une convention de partenariat pour les visites sur le Plateau est éditée, pour plus de renseignements, contacter Adeline.

Un point d'information tourisme est présent également à Peyrusse-le-Roc, ouvert toute l'année avec des horaires plus étendus durant la saison estivale.

Un rapport d'activité sera édité courant le premier trimestre de l'année 2025.

2024
Au total pour les deux bureaux :
3 000 personnes accueillies !



2024
800 adhérents actifs
6 600 personnes accueillies

La médiathèque de Montbazens fait partie du réseau des médiathèques du plateau de Montbazens, qui regroupe les médiathèques de : Brandonnet, Galgan, Lanuéjols, Montbazens et Roussennac ainsi que les points lecture des Albres, Compolibat, Lugan, Peyrusse-le-Roc, Privezac et Valzergues. La carte d'adhésion annuelle de 10 euros (*gratuite pour les mineurs*) donne accès aux 13 000 ouvrages (livres, cd, dvd) propriétés du réseau ainsi qu'aux collections de la médiathèque départementale. Des animations, notamment pendant les vacances scolaires, sont régulièrement organisées (contes, ateliers artistiques, etc.) mais aussi journée du livre et spectacles.

Avec le soutien financier de l'État, le Conseil Départemental et sa médiathèque proposent une offre de ressources en ligne pour les usagers des bibliothèques aveyronnaises. Cette offre permet d'accéder de n'importe où à un catalogue varié de ressources culturelles directement via le portail de la médiathèque départementale : presse, autoformation, mangas, musique, etc.

Le musée d'art chinois et de faïences anciennes, propriété de la commune de Montbazens est ouvert aux mêmes horaires que le moulin de la culture, en visite libre.

La salle d'exposition temporaire, en visite libre, offre aux artistes (essentiellement locaux) un écrin sobre et visible pour leurs œuvres : peintures, sculptures, vitraux, photos, tapisseries, etc. Le 1er de chaque mois, l'exposition est renouvelée. L'équipe du moulin réalise une affiche de l'exposition et diffuse l'information auprès de la presse locale ainsi que sur les réseaux sociaux et le site internet.

La salle du moulin, propriété de la commune de Montbazens, est mise à disposition pour des réunions, sur réservation auprès de la mairie de Montbazens.



MOULIN DE LA CULTURE
11 quartier du Vieux Bourg 12220 MONTBAZENS
05 65 63 77 94 service accueil
06 42 16 23 41 ligne directe office de tourisme
ot@plateau-de-montbazens.com
www.plateau-de-montbazens.com





CENTRE SOCIAL DU PLATEAU DE MONTBAZENS

- ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS 2024 -

Des temps forts intergénérationnels

Fête du Centre Social à Compolibat le 1er juin, fête du sport et de la famille le 7 septembre à Privezac, une bourse à la puériculture et une aux jouets à Montbazens, un atelier cinéma porté par le Club Ados., des soirées jeux dans le cadre de la tournée des villages, Olympiades organisées cet été à l'occasion des JO.. avec une importante participation des habitants.

Des ateliers pour les familles

Ateliers parents-enfants sur des thèmes variés, rencontres entre parents (groupe de paroles, temps d'échanges entre adultes).

Un gala de danse

Parmi les activités de loisirs et de bien être proposées, l'activité "danse" compte plus de 80 élèves. Ceux-ci ont présenté "Humain", l'occasion de remercier Aline et de souhaiter la bienvenue à Sophie, toutes les deux professeurs de danse.

Un repas kermesse des Maisons des Aînés

Regroupant les résidents des structures d'accueil du Plateau, cette très belle fête s'est déroulée le 19 juin jusqu'en fin d'après-midi avec au programme : chants, rires, jeux partagés avec les enfants, les familles des résidents et goûter concocté par les ados et certains résidents.

Des mini-séjours

Pour les enfants et les ados ; une expérience permettant de vivre un départ en vacances hors du domicile familial. (14 enfants à Compolibat et 11 jeunes à Souillac).

Des ateliers et cafés numériques

Que ce soit pour apprendre ou pour partager des expériences, ces ateliers ont permis à 22 personnes de se rencontrer autour des nouvelles technologies.

Des ateliers couture

Pour tous les âges et pour tous les niveaux ! Dans le cadre d'octobre rose contre le cancer et suite à la mobilisation d'une habitante, confection de 50 coussins-cœurs destinés à soulager les douleurs causées par la maladie après une intervention chirurgicale.

**VENEZ TOUS PARTICIPER À NOS ACTIVITÉS,
ADHÉREZ AU CENTRE SOCIAL !**

CSPM - 16 chemin du tournevic - 12220 MONTBAZENS
05.65.80.45.47



**Un grand merci à toutes
les personnes impliquées
dans notre association
et à tous nos partenaires !**

Secrétariat de Mairie

- **HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC** : Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
 - **COORDONNEES MAIRIE** : Téléphone : 05 65 80 42 64 - E-mail : mairielesalbres-aveyron@neuf.fr
 - **PERMANENCE DU MAIRE** : Le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00. Les autres jours sur rendez-vous
- En dehors de ces horaires, en cas d'urgence, vous pouvez joindre Monsieur le Maire au 06 81 48 92 61

Agence postale communale

HORAIRES D'OUVERTURE : Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00

- **COORDONNEES** : Téléphone : 05.65.80.42.66

Déchetterie

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 14h30 à 17h30

Mardi : 14h30 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Jeudi : 14h30 à 17h30

Vendredi : 14h30 à 17h30

Samedi : 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

- **ADRESSE** : Zone Artisanale du Fargal, 12220 MONTBAZENS
Réservée aux habitants et professionnels du Plateau de Montbazens